AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Dumont, vers le 4 août 1849

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dumont, vers le 4 août 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Dumont

☐ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation2 p. (360, 361)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dumont, vers le 4 août 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27027

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>vers le 4 août 1849</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Dumont</u>
Lieu de destinationCaudebec-en-Caux (Seine-Maritime)

Description

RésuméDans l'attente des renseignements sur la solvabilité de Dumont, Godin répond à la partie de sa lettre du 3 août 1849 concernant leurs relations commerciales à venir. Il l'informe que le coût du transport de Guise à Paris est de 4 F pour 100 kg, le voiturier étant responsable des accidents de casse ; Godin signale que ces accidents sont de peu d'importance car ses appareils sont composés d'un grand nombre de pièces faciles à remplacer. Godin propose de lui accorder une remise de 6 % sur le prix du tarif des marchandises Godin-Lemaire ; il accepte de reprendre à son dépôt de Paris les marchandises que Dumont ne pourrait pas vendre pour les remplacer par des marchandises répondant mieux aux besoins de sa clientèle. La question de l'exclusivité de la vente à Caudebec des marchandises Godin-Lemaire reste à discuter. Sur la fourniture de poids : Godin fait remarquer que le transport pourrait être un obstacle, et lui indique qu'il lui reste des poids de 50 grammes à 10 kilos.

NotesLa copie de la lettre n'est pas datée : elle est située dans le registre entre une copie de lettre datée du 4 août 1849 et une autre datée du 16 août 1849.

Mots-clés

Appareils de chauffage, Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Transport de marchandises

Informations biographiques sur les correspondant es et les personnes citées

NomDumont GenreHomme Pays d'origineInconnu ActivitéIndustrie (grande)

BiographieMarchand de fer à Caudebec-en-Caux (Seine-Maritime) au milieu du XIXe siècle.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023

360 generalement dentes cest la ausinier de goy invigue mar el da prisa de 104 froms pourtant se volke intention est de bruler plus de bois que de charbon le fogur de cette miseriere est d'une petite empants pour ce umbag il faut que les bois soit in prairie aux dune petite demension it on an mut pas metter beausup a la fois. celle de 122 francs est plus grans item n'a par it incorrement les missinuères (noffrent pas les mimes commodites pour retir et quiller la seaux mois le forger au bois a plus de capacité pe me fira un plaiser de vous capilier alle de doter choix austitot que vous min surely fait la demande Visitley any My m restultunes destatations caudebie Monsieur Dumont sum infirmen In attendant les rendug niments que dans Sinterel de nos relations vous trouvery vous mime convenable quesprendre je crois paveir repondre a la suonde partie de valu honore letter date in & warant concernant liscomition de elabler ontre nous ple pais ou teansport perque caris est de de france / Milog & voiturier est responsable les accients de casse très cares d'aithurs d'ant de pur demportance car mes pailes Sout composis dan grand nombre de pieces of if est très fait de remplacer alles que auraient accident 2° je vous propose dis ce pour remise de 6% van les prise partes a mon farif alle remise vous deva faite en derta des conquirales que for capliques dans ma circlaire de 1/2 compone fair a mes meelleures chants were

remedienden mon tarif 3" fe reprenduce les Marchanise que men ne pourties visibre a mon dipot a bais et vous wurrirai du montant now doutes puiles que diracent plus a la convinance à votre locatité mais afa narrievera pas di vous ministruisir du combustible grains ashgon usage je sais urtain du fault placement de lous les chantillons que se Your exprince to quan a la condition de me senire quia vous elle diprendica des weight strongelus on moins farorables que rous pourley me face quand vout auter apprice las marchanier gehantettons que vous mantoriseres a sous expirere di die bil min start fait be vous on instruccion le transport me parrout un obstacle poule Your processes des poids dans notre pays per ai fait fabriquer autrifois if me rest des poids de 10 thit 5. 2. 1. 1. 1200 , from 100 of 50 ge pe was les passera à de justes conditions de vous voules tout preside o was pourtey me die combien your souly les payer Tour evour a vos ours agree de m d & Messiewis ge presids la liberté de vs expedier deux enhantiblons De ma swiselle en de 60 f et un de alle s'h vont pe no remelo ci dessus per descreux de so paire appreción tous les soins que y'ai apportes dans la confution De mes produits yai pensi qu'il is scrait agriable de recesoir as objets sous la wnition veles prire entre Dans la première Demande que g'espere recessir De 11 lors que que moment de la dente sera prisé de toutefois do ne de determines plustot a me